











GAL « DES CEVENNES AU RHONE »

LEADER 23-27 - SELECTION DES PROJETS : *Avis sur les objectifs du projet et l'activité ?*

CRITERES	Fiche ECOTOURISME	Fiche ECONOMIE LOCALE ET DURABLE	Fiche BIEN VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE
 ATTRACTIVITE ET PROMOTION DU TERRITOIRE : Le projet préserve et valorise les richesses naturelles, culturelles ou les ressources locales du territoire, il participe à sa notoriété et en véhicule une bonne image. Le projet enrichit l'offre écotouristique et nourrit l'économie locale.	0 à 40	0 à 30	0 à 40
 ACCESSIBILITE (fiche action n°1 uniquement) Le projet est accessible sur le plan physique, culturel, économique ou calendaire.	0 à 40		
 SERVICES DE PROXIMITE ET CADRE DE VIE Le projet apporte un service, marchand ou non, qui répond aux besoins des habitants. Il améliore le maillage de services au sein du territoire et améliore les conditions de vie.		0 à 30	0 à 40
 COHERENCE ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE : Le porteur de projet intègre la transition écologique et énergétique dans les objectifs du projet et dans le fonctionnement de l'activité présente ou à venir.	0 à 40	0 à 50	0 à 40
 INNOVATION Le projet est innovant (innovation de produits ou de procédés : technique, design, commercialisation, organisationnelle, sociale...).	0 à 20	0 à 20	0 à 20
 EMPLOI Le projet participe à l'emploi sur le territoire : maintien ou création d'emplois directs ou indirects (salariés, gérants).	0 à 25	0 à 30	0 à 25
 MISE EN RESEAU Le projet crée plus de partenariats : partage de compétences, mutualisation de moyens, accompagnement technique, projet collectif.	0 à 25	0 à 30	0 à 25
 PORTEUR DE PROJET Le porteur s'implique dans le montage de son dossier. Il est en adéquation avec le projet présenté.		0 à 10	



BONUS? Concerne le choix des dépenses et la réalisation du projet uniquement :



- Utilisation de **matériaux biosourcés** : ex. bois, végétal, terre...
- Reconnaissance en matière de **critères environnementaux** (normes, labels officiels ou privés)
- Meilleur choix de **proximité** possible (localisation prestataire) / Origine de fabrication du matériel/des matériaux
- Economies** d'énergie, d'eau ou de ressources.
- Sobriété** en ressources, énergies et/ou numérique
- Utilisation de sources d'**énergies renouvelables**
- Diminution ou valorisation des **déchets**, diminution des pollutions. La notion de cycle de vie, "du berceau à la tombe" est intégrée dans le choix des dépenses
- Renforcement du **circuit-court** (diminution d'intermédiaire, gain d'autonomie dans la fabrication)
- Diminution des **flux de transports**
- Pour sa réalisation, le projet fait appel à de l'emploi en insertion ou **réinsertion sociale** ou fait appel à un **centre d'aide par le travail**
- Le choix des dépenses intègre des **critères d'équité** (conditions sociales de production)
- L'amélioration de **conditions de travail** est prise en compte par le choix de dépenses ou lors de la réalisation du projet



2 cases cochées : + 10 pts
4 cases cochées : + 20 pts
6 cases cochées : + 30 pts



NOTE : / 200
minimum de 120 points à obtenir

